

Fondé en 1975, Le Boulet est une Association qui se voue à la protection du cadre de vie, principalement urbanistique et architectural de la ville de Carouge et des régions avoisinantes. Précurseur, le Boulet a suscité un plan de site, la création d'un musée communal et de multiples actions de sauvegarde.

CAROUGE AU FIL DU TEMPS

Après plusieurs mois de recherches et de préparation, un ouvrage très documenté sur l'évolution de la vie de nos quartiers a enfin trouvé son aboutissement. Sous le titre *Carouge au fil du Temps*, ce sont près de 250 prises de vues et documents anciens et récents qui s'inscrivent, avec des commentaires, dans un parcours qui traverse de part en part notre Commune.



On doit à trois passionnés de l'histoire de Carouge, Pierre Baertschi, Bernard Bard et Sonia Delacour-Kocman la recherche des documents photographiques anciens dont certains remontent au début du XXe siècle. A chaque page, cette riche documentation est mise en correspondance avec les photos de l'état actuel et des textes descriptifs la contextualisent

Pour la période récente, ce travail met

en évidence les importants remaniements du domaine bâti qui ont eu lieu à partir des années 1950. Par rapport au Centre de Carouge, ces mutations ont touché principalement les secteurs périphériques, lesquels ont connu une profonde reconfiguration.

Alors qu'ils comprenaient encore divers types d'activités à dominante artisanale ou industrielle, ainsi que de petits bâtiments d'habitation, c'est une densification avec une recomposition importante du tissu urbain préexistant qui a eu lieu, avec l'apparition de nou-



veaux quartiers. En début d'ouvrage six plans de ville s'échelonnant de 1880 à 2020, aident à mieux comprendre la mesure des changements pris par notre ville au cours de ces périodes.

Les documents photographiques sont issus du Fonds des Archives Communales, de la collection Bernard Bard, du Centre d'iconographie genevoise et, dans certains cas, de collections privées.



Par souci de clarification une attention particulière a été portée au repérage. Toutes les prises de vues actuelles sont cadrées sous un angle identique aux anciennes. Ceci pour la première fois dans un ouvrage de ce type consacré à Carouge. Un texte descriptif complète à chaque page l'identification des lieux.

On doit au bureau de graphistes carougeois Altitude 486 une mise en page très structurée avec un repérage en cinq quartiers. Chacun d'entre eux est identifié en tant que tel (par exemple la Fontenette, le Val-d'Arve, les Moraines), et non pas selon la mauvaise habitude prise par nos urbanistes de cataloguer ces quartiers par un repérage qui va du midi au septentrion (par exemple Carouge-Est ou Carouge Nord, etc.).

Edité et publié par *Le Boulet*, avec le soutien de la Ville de Carouge, ce recueil de 164 pages, a une valeur documentaire unique de par son contenu. Il est à disposition, au prix avantageux pour un tel ouvrage de CHF 25.-

On le trouve à la réception de la mairie de Carouge ainsi qu'au musée et au café le QG av. Cardinal-Mermillod 8; en vente aussi au no 26 rue Saint-Victor à la boucherie chevaline.

Envoi postal: sur le site info@leboulet.ch on peut aussi le commander pour un envoi (à CHF 28.- frais de port inclus).



INTERRUPTIONS DE LIGNES ET TRAVAUX

A partir du lundi 18 mai 2026 des travaux d'une durée de seize mois seront entrepris dans la partie de l'avenue Cardinal-Mermillod comprise entre la rue de la Filature et la place de l'Octroi. Ces travaux vont concerner un réaménagement des infrastructures souterraines (eau, gaz, électricité, CAD) ainsi qu'un aménagement de surface avec la création d'une piste cyclable. Dès le 18 mai 2026 la ligne 11 des TPG sera déviée vers les Tours via le Rondeau pendant quelques semaines.

Début avril, lors d'une séance publique d'information nous avons aussi appris que la circulation des trams sur la ligne 12 sera à nouveau interrompue à l'été, comme en 2025. En remplacement des bus circuleront depuis le Rond-Point de Plainpalais jusqu'à Bachet-Gare. Ceci pour permettre d'achever les travaux engagés depuis plusieurs mois à la rue de Carouge.



PROJET PAV : QUESTIONNEMENTS

A Genève, les grands projets d'urbanisation et de construction de logements comme celui des Cherpines (à Plan-les-Ouates et Confignon) ou encore celui de Praille-Acacias-Vernets - PAV (à Genève, Carouge et Lancy) créent des questionnements dont la presse s'est faite l'écho. En fait les opposants mettent en cause principalement les gabarits issus de la recherche d'un indice de densité jugé excessif et aussi l'impact visuel des tours dans l'image de la ville. D'autres



avis regrettent le taux jugé trop élevé de logements d'utilité publique (LUP) qui atteint une proportion de deux tiers dans le secteur Acacias 1.



L'Association SOS Patrimoine dénonce les gabarits du PAV qui portent atteinte à l'image de la ville

Dans le même temps, il existe à Genève une pression très forte sur le marché du logement. Ainsi, à la mi-février, lors de la mise en location des appartements de la Tour des Vernets, située dans le PAV, ce sont 5000 candidats qui se sont arrachés les 256 logements disponibles.

Prévoir le temps long n'est en effet pas une chose facile. A ce sujet, rappelons qu'il y a quinze ans le Grand Conseil adoptait la loi modifiant les limites de zones dans le



Une forte demande en logements pousse à densifier

secteur Praille-Acacias-Vernets. Et en juin 2018 une autre loi augmentant la proportion de logements était approuvée en votation populaire. En ville de Genève, suite au lancement d'un référendum un projet de plan localisé de quartier (PLQ) *Acacias 1* était soumis à votation. Ce PLQ est finalement accepté par 62 % des votants le 18 juin 2023. Il concernait la construction de 2230 logements au nord de la route des Acacias.

Dans ses pages de présentation la Direction du projet Praille-Acacias-Vernets (la DPAV) rappelle l'objectif du projet PAV qui est, aux dires des urbanistes, « *au cœur de cette zone industrielle et artisanale historique, de réaménager un vaste territoire du centre de Genève qui sera entièrement régenté, en visant la neutralité carbone à l'horizon 2050. Neuf nouveaux quartiers verront le jour, conjuguant des logements pour tous, des activités et services accessibles à pied ou en modes doux* ».

Mais un autre point sensible n'a pas fini de soulever un certain nombre de questions. Il s'agit du *financement de tous ces équipements publics (égouts, écoles, etc.) qui seront pris en charge par les Communes*. Carouge, qui englobe plusieurs secteurs du PAV, est directement concernée.

Ainsi, récemment, un cas-école s'est présenté à Confignon. Considérant les frais qui devront être pris en charge par leur Commune de 4570 habitants, les Confignonnois ont refusé le 8 mars dernier d'approuver un Plan localisé de Quartier (PLQ) de 2700 logements prévu dans le quartier des Cherpines. La part des investissements était jugée excessive pour cette petite Commune. Afin de financer les 40 millions nécessaires pour construire ces infrastructures, une augmentation de plusieurs centaines additionnels se profilait clairement.



CAROUGE AU FIL DU TEMPS...

Documents réunis par Bernard Bard

AVENUE VIBERT, 29



Il y a un peu plus de 55 ans, un centre commercial voyait le jour à cette adresse. Le 29 juin 1970, une grande surface de type « *cash and carry* » — littéralement « argent comptant et voiture » — ouvrait ses portes. Ce concept novateur allait profondément transformer le paysage commercial genevois. Sur une superficie de 4 200 m², les visiteurs pouvaient y trouver plus de 10 000 références, alimentaires et non-alimentaires, d'abord réservées à quelque 4 500 commerçants, avant d'être progressivement accessibles au grand public.

Début années 1960, la future avenue Vibert en construction © DR



L'avenue Vibert prend forme—vers 1966

© Fondation Genève Autrefois

UNIPRAILLE 1977
VOTRE MAGASIN A **CAROUGE**
Derrière les Tours Av. Blavignac 4 / Av. Vibert 35



Années 1970— Centre commercial UNIPRAILLE

au pied des tours de Carouge

UNIPRAILLE
le plus grand marché de gros de Genève vous offre :

300 places de parking gratuit
20 000 articles alimentaires et non alimentaires

- laiterie-boucherie-charcuterie
- produits surgelés-glaces
- alimentation générale et spécialités
- boissons-vins-spiritueux
- librairie-tabacs
- appareils électroménagers
- articles de ménage et entretien
- cosmétique-parfumerie
- jouets-plein air-plage

Nos viandes de qualité sont fournies par : **VECCHIO & CIE**
Marché de gros
39, av. Vibert

UNIPRAILLE
votre centre d'achat
35, avenue Vibert - CAROUGE
T 42 74 00

1973—20'000 articles alimentaires et non alimentaires sont disponibles...

Quelques années plus tard, Migros reprend le site et inaugure, le 11 octobre 1979, son nouveau centre commercial, ouvert cette fois à tous. Baptisé **M-Vibert**, il a connu une importante rénovation en 2020, lui redonnant un souffle de modernité.



Annnonce dans le Journal de Carouge

À noter que la présence de Migros à Carouge ne date pas d'hier : son tout premier magasin y a ouvert le 19 mars 1949, au 16 rue du Marché, où il se trouve encore aujourd'hui..



Années 2020—avant rénovation © DR



2020—pendant les travaux © DR



17 octobre 2020—la fin des travaux approche © Bernard BARD



VIBERT Carouge

Permettez-moi de me présenter: je suis le gérant de la nouvelle Migros VIBERT-CAROUGE. Une grande surface, près de chez soi, c'est toujours précieux.

Et celle-là va vous surprendre, car elle a du style: le style du Vieux Carouge.

Comme il faut bien manger et s'habiller, chacun est obligé de faire des courses! Mais si, par la même occasion, on peut flâner devant les boutiques, choisir son morceau de viande, goûter son fromage, humer son pain, soupeser son melon ou acheter un oignon, un seul, faire les courses devient un plaisir. C'est, soudain recréé, le charme des marchés d'autrefois doublé de l'efficacité du monde moderne.

Situé à proximité du Home-Center, d'accès très facile, VIBERT-CAROUGE, un des plus grands magasins Migros de Genève, vous offre, également, un parking spacieux et gratuit.

Après vos achats, tranquillement, en vous désaltérant à la cafétéria, vous admirerez les œuvres d'artistes de la Palette carougeoise! Premier exposant: Marius Terraz

VIBERT-CAROUGE, un nouveau style!

1979—le gérant de la nouvelle Migros VIBERT-CAROUGE se présente © Migros Genève

PLAN LOCALISE « ETOILE 2 »

Selon la législation cantonale (LGZD), c'est le canton qui établit les projets de plans localisés de quartier (PLQ). Suite à une enquête publique, la Commune consulte le Conseil municipal et transmet ses observations au Canton qui décide.

C'est bien ce qui s'est passé pour le PLQ no 30129-67

« Etoile 2 » situé à l'avenue de la Praille à Carouge.

Suite à une enquête publique d'août à septembre 2025, le 28 octobre 2025, la Ville de Carouge a réceptionné le dossier puis a adressé un préavis au canton. Le 24 février 2026, dans un document rendu public, le nouveau chef du Département du Territoire (DT), M. Nicolas Walder a pris position sur les demandes de ce préavis communal.

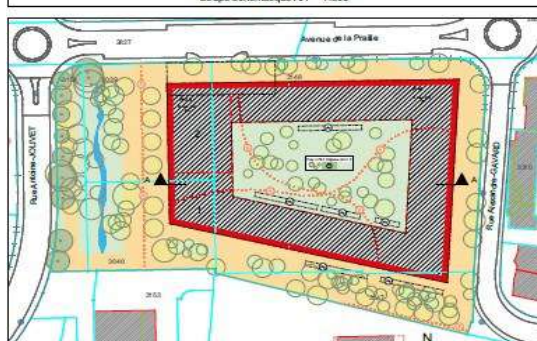
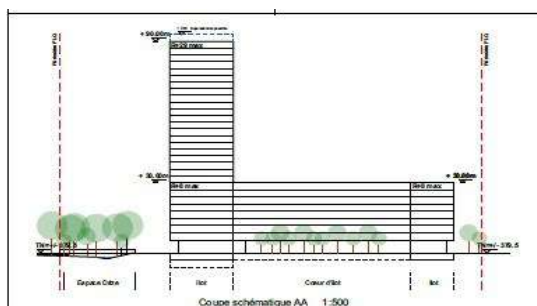
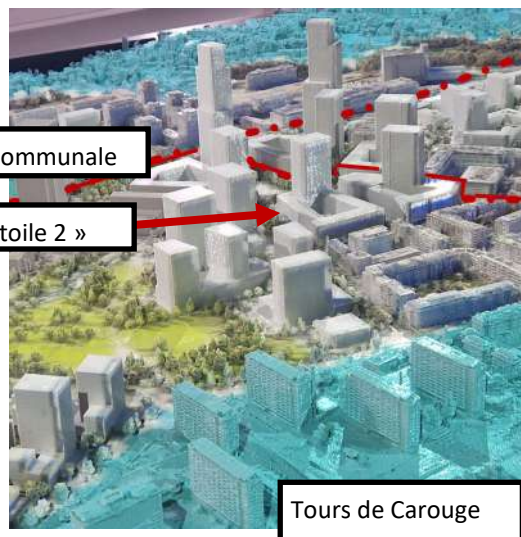
Ledit préavis demandait en effet divers amendements et modifications à apporter au projet de PLQ.

Il s'agissait d'adapter les ratios de certaines places de stationnement de voitures pour les personnes à mobilité réduite (PMR) ainsi que pour les deux roues motorisées (2RM) et également d'obtenir des précisions sur le coût des travaux d'équipements à venir, de sorte qu'ils ne soient pas totalement pris en charge par la ville de Carouge et ses contribuables. Dans sa réponse le nouveau chef du DT écarte les demandes d'ajout de places de stationnement pour les deux roues motori-

sées et renvoie à des suivis d'études ou encore à des conventions à venir pour les autres demandes formulées, notamment celle concernant la desserte des employés et visiteurs des commerces prévus occuper les rez-de-chaussée. Quant à une prise en charge des frais d'équipements, seule une participation du Fonds intercommunal d'équipement (FIE) pourra revenir à la Commune, à charge pour elle de financer en tous les cas ces infrastructures. Le flou règne toutefois en ce qui concerne d'éventuelles participations de fonds idoines dépendant de l'Association des Communes ou de la péréquation.

Pour cet îlot et son PLQ, soit une surface de plancher de 58'992 m² (environ 570 logements et 2000 m² d'activités) les prévisions brutes en équipements publics pour le secteur Etoile 1 & 2 seraient de l'ordre de 1500 m². Selon les dispositions de la CCU (convention intercommunale) le Conseil municipal aura l'obligation de voter les crédits d'étude des équipements nécessaires au plus tard 12 mois après la validation de ce PLQ.(probablement en 2027). Cela concernera les égouts, les chaussées, les groupes scolaires et socio-éducatifs, etc.

Seule certitude: à ce jour, les frais d'étude votés à Carouge pour le PAV totalisent déjà plus de 5 millions de francs.



Le PLQ ETOILE 2 jouxte l'avenue de la Praille



Un projet analogue à celui inauguré aux Vernets qui fait un peu image de « caserne locative »

Coups d'œil à travers Carouge



▲ A la place de l'Octroi on découvre, au hasard d'une porte ouverte du Foyer Le Pont, un décor peint suggestif. Ces barrières à croisillons dites « Dufour », peintes vers 1990 et à l'insu d'un membre de notre Comité actuel, Sylvie Baertschi, alors jeune décoratrice qui en avait établi la maquette, étaient en vogue au quai des Bergues vers 1830. Au Pont Neuf, lors de la dernière campagne de restauration de l'ouvrage, c'est grâce à une vigoureuse intervention du Boulet, que ces barrières « Dufour » ont finalement pu être préservées, tout comme les consoles en fonte. Les architectes en charge de l'ouvrage voulaient en 2013-2015 remplacer ces barrières « Dufour » par des barrières contemporaines en aluminium.



◀ Edifice majeur du patrimoine carougeois, l'église de Sainte-Croix sort d'une récente campagne de restauration. Après d'autres interventions majeures en 1922-1926 puis en 1974-1975, suivies de travaux en 2001 (pour le carillon) et en 2010 (pour les orgues), Sainte-Croix vient de connaître une nouvelle étape importante de travaux. Le résultat, notamment du traitement des peintures intérieures, mérite d'être salué.

▶ Les modalités d'application de la priorité d'usage donnée aux piétons depuis l'interdiction de rouler à vélo sur la rue piétonne ne font pas l'unanimité. Ainsi des courriers contradictoires émanant de piétons, qui demandent plus de rigueur, ou encore de certains commerçants qui en demandent moins parviennent à la Commune.



▲ Construite en 1877-1879 dans un style néogothique, la Tour de Champel s'inscrivait dans le complexe des Bains de l'Arve (ou Champel-Bains) qui proposaient des cures d'hydrothérapie. La Tour constituait un belvédère.

Laissée durant de nombreuses années dans un état d'abandon, la Ville de Genève, actuel propriétaire, vient d'achever sa réhabilitation.



▲ Affluence de fin de semaine au cinéma Bio. Avec une programmation, notamment thématique, notre cinéma connaît certains jours un franc succès.



PROGRAMME DE PRINTEMPS



CAROUGE Lieu d'Energie et secret de Bâisseurs

Aux origines de son
urbanisme

Jacques ROSSET - Architecte HES
Ecobiologiste de la construction
Designer en Géométrie harmonique
Géobiologue CEGA

MARDI 5 MAI 2026 à 18 h 30

CAROUGE, lieu d'Energie et secrets de bâtisseurs

Exposé de M. Jacques Rosset, architecte

Dans l'arcade rue Jacques-Dalphin 22

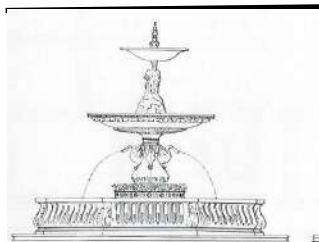


JEUDI 7 mai 2026 à 18 h 30

Assemblée Générale ordinaire

Suivie d'une présentation de photos anciennes

Salle du Rondeau bd des Promenades 26



LUNDI 1er Juin 2026 à 18 H 30

Blavignac et Carouge

Exposé de Pr Dr Leïla el-Wakil,
historienne de l'art

Salle de paroisse rue Jacques-Dalphin 32 b



SAMEDI 6 juin 2026 dès 9 h 00

Stand d'information du Boulet

Place du Marché

SOUTENEZ NOTRE ACTION

Cotisation annuelle CHF 25.-

CCP 12-18542-2

Email: info@leboulet.ch